

PROGRAMME SAMUEL-DE CHAMPLAIN – ANNÉE DU CONCOURS : 2026-2027

Compte utilisateur FRQnet du porteur de la partie québécoise

Compte utilisateur FRQnet du porteur de la partie française

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - FRANCE

Indiquez les montants prévus. La subvention accordée au porteur ou à la porteuse de la partie française ne peut être supérieure au montant demandé. Le montant de la subvention en France doit se situer entre 3 000 € et 20 000 € (voir les barèmes dans les règles du programme).

DÉPENSES	1 ^{re} année	2 ^e année
	2026 €	2027 €
Gratification de stages (4,35 € / heure) - Étudiants ou étudiantes de master		
Frais de déplacement et de séjour : - Déplacements sur les territoires français et québécois - Transport international aller-retour entre la France et le Québec - Mission au Québec (maximum de 7 jours) de chercheuses ou chercheurs - Séjour d'apprentissage (minimum de 1 mois en continu, maximum de 3 mois) d'étudiantes ou d'étudiants français au Québec (non cumulable avec une mission)		
Frais pour la valorisation des résultats : - Diffusion de l'information - Organisation d'événements ou d'activités - Publications		
TOTAL DES DÉPENSES PAR ANNÉE TOTAL DES DÉPENSES PRÉVUES		

Justification du montant demandé à la partie française

Détaillez et justifiez la demande faite à la partie française du CFQCU. Veuillez indiquer le nombre de déplacements des chercheuses et des chercheurs et des étudiantes et étudiants ainsi que la durée des séjours. Les séjours sur un territoire situé à l'extérieur de la France et du Québec sont permis s'ils sont clairement justifiés dans votre demande.